

Rémire-Montjoly, le 3 Mai 2017



COMMUNIQUE DE PRESSE

Administré(e)s de la commune de Rémire Montjoly,

Le maire de la Commune de Rémire-Montjoly informe les parents d'élèves que pour des raisons de services, les activités périscolaires prévues le **vendredi 05 Mai 2017** ne pourront pas être dispensées au sein des établissements scolaires.

Dans ces conditions, les parents sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires, pour récupérer leurs enfants à la sortie des classes ce jour à 14heures 30.

Le Maire remercie les parents pour leur compréhension.



Le Maire

Jean GANTY